



PUBLICATION DE TIRS N° 48

du 25.11.24 au 01.12.24

Jours	Heures	Troupes	Armes	R	Positions des armes	Coord.	Flèches
Lundi 25.11.24	0800-1800 0800-1700 0800-1700	ESO art/expl 31 " Cdmt pl armes	Infanterie " Explosifs		Le Toleure Stand 300 m (a + n) Pente des butts		
Mardi 26.11.24	0800-1800 0800-1700 1330-1700 0800-1700	ESO art/expl 31 " " Cdmt pl armes	Infanterie " " Explosifs		La Repetta Stand pistolet Stand 30 m Pente des butts		
Mercredi 27.11.24	0800-1800 0800-1700 0800-1700 0730-1800	ESO art/expl 31 " " Gr art 10	Ob bl 15,5 cm Infanterie " Infanterie		Plaine Stand pistolet Stand 30 m La Repetta	515/153	1'900m
Jeudi 28.11.24	0800-1200 0730-1800 0800-1700	ESO art/expl 31 Gr art 10 Cdmt pl armes	Infanterie Infanterie Explosifs		Le Toleure La Repetta Pente des butts		
Vendredi 29.11.24	0800-1700	Cdmt pl armes	Explosifs		Pente des butts		
Samedi 30.11.24							

LEGENDE: (1) = Tirs de nuit D = Drapeau de tirs au cimetière R = Zones avec restrictions

HORAIRE DES TIRS Stand 300 m / 30 m / 25 m 0800-1145 / 1330-1700

Chef places de tir Bière / Schiessplatzchef Bière Tf 058 482 33 61

Les barrières peuvent être fermées 1 h ½ avant le début des tirs.

En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des ratés ou des pièces de projectiles qui peuvent encore contenir de l'explosif (par exemple détonateurs, têtes ou base de projectile, etc.). Les ratés ou les pièces de projectile peuvent encore exploser après plusieurs années.

Les personnes qui trouvent un raté ou une pièce de projectile qui pourraient encore contenir de l'explosif doivent en marquer l'emplacement et l'annoncer à la troupe la plus proche, respectivement la centrale d'annonce des ratés, tf 058 481 44 44 ou un poste de gendarmerie, tf 117 ou le commandement de la place d'armes de Bière, tf 058 482 32 70.

Cdmt CIA / Place d'armes de Bière

